

## L'HEURE EST À L'ACTION, EXIGEONS LE RESPECT DE NOS DROITS !

**S**alarié-e-s intérimaires, vous avez été nombreux à participer aux mobilisations des gilets jaunes sur les ronds-points et dans les manifestations tous les samedis. Votre colère est légitime : salaires trop bas, inégalités de traitement dans les entreprises utilisatrices, conditions de travail insupportables, transports et loyers trop chers... Votre pouvoir d'achat ne cesse de baisser ! Vous ne vous en sortez plus !

**Les employeurs sont responsables ! Il est nécessaire de porter vos revendications dans les entreprises.**

Chronopost, acteur national de la livraison de colis fait appel à Derichebourg Intérim, l'une des pires entreprises de travail temporaire en termes d'inégalités sociales et salariales. Aux centres de tri de Chilly-Mazarin, chez Chronopost ou chez Ciblex, vous n'êtes pas respectés et vous connaissez une précarité grandissante : missions trop courtes à la semaine et temps partiel qui ne permettent pas de vivre correctement, 13<sup>e</sup> mois et

primes non payés, périodes de chômage partiel non payées ou retenues sur les congés ou les IFM, etc. Cette situation risque de se détériorer encore plus avec des accords de branche qui augmentent la flexibilité (comme celui dans la métallurgie que la CGT n'a pas signé et conteste devant la justice).

**Le patronat et les actionnaires sont les grands gagnants de la politique macronienne...**

Pendant ce temps-là, Macron et son gouvernement distribuent des milliards d'€ aux patrons et aux riches :

1. Suppression de l'ISF : 4,5 milliards d'€
2. Instauration de la Flat tax (limitation de la taxation des revenus du capital) : 10 milliards d'€
3. Suppression de l'Exit tax (taxe sur les exilés français à l'étranger) : 6 milliards d'€
4. En 2019 : 2 années de CICE en une soit 40 milliards d'€ (110 milliards d'€ depuis 2014)

### Un vrai scandale !

Chez CRIT, en juin 2018, 49,5 millions d'€ de dividendes sont versés aux actionnaires, dont 34,7 millions au PDG du groupe. Sa fortune est passée en 5 ans de 143 millions d'€ à 750 millions d'€. Mais, en fin d'année, la direction refuse de verser une prime aux salariés intérimaires.

Chez SYNERGIE, pas d'augmentations, pas de prime de participation depuis 5 ans. Pourtant le fondateur et principal actionnaire du 5<sup>e</sup> groupe européen de travail temporaire a touché près de 14 millions d'€ de dividendes en 2018. Sa fortune est estimée à 850 millions d'€.

Chez les multinationales de l'intérim (**Randstad, Manpower, Adecco**), des mécanismes financiers douteux permettent d'évacuer les bénéfices de leurs filiales françaises vers des horizons plus propices à la défiscalisation.

# LE GRAND DÉBAT, C'EST DANS LES ENTREPRISES QU'ON DOIT L'AVOIR.

Le grand débat décidé par Macron, la CGT vous propose de l'avoir avec les patrons, dans les entreprises, là où s'accumulent les milliards de cadeaux fiscaux et les bénéfices produits par notre travail. **Portons le combat sur les lieux de travail et exigeons immédiatement une prime de fin d'année de 1 200€ net et l'obtention de toutes nos revendications.**

## NOUS REVENDIQUONS :

- **UN SALAIRE MINIMUM À 1800 € bruts, L'AUGMENTATION DES SALAIRES, DES PENSIONS, DES PRESTATIONS ET MINIMAS SOCIAUX**
- **UNE PRIME EXCEPTIONNELLE DE FIN D'ANNÉE DE 1 200 € NET PAYABLE EN MARS**
- **DES CONTRATS DE LONGUE DURÉE ET PAS DES CONTRATS À LA SEMAINE COMME AUJOURD'HUI !**
- **LA DOTATION PAR FNAC LOGISTIQUE DE TENUES DE TRAVAIL POUR TOUS LES INTÉRIMAIRES (CHAUSSURES DE SÉCURITÉ ET BLOUSONS CHAUDS POUR L'HIVER)**
- **L'EMBAUCHE IMMÉDIATE DE TOUS LES SALARIÉS INTÉRIMAIRES QUI LE SOUHAITENT SUR LES POSTES VACANTS**
- **L'ÉGALITÉ INTÉGRALE DE TRAITEMENT ET LE VERSEMENT DU 13<sup>e</sup> MOIS ET DE TOUTES LES PRIMES, Y COMPRIS CELLE D'INTÉRESSEMENT DE L'ENTREPRISE UTILISATRICE**
- **L'AUGMENTATION DES IFM (Indemnités de Fin de Mission)**
- **L'AMÉLIORATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ**
- **UNE PRIME DE TRANSPORTS DE 150 € PAR MOIS**
- **LA PRISE EN COMPTE DE L'ANCIENNETÉ ET LE RESPECT DES QUALIFICATIONS**
- **UN SALAIRE DE REMPLACEMENT INTÉGRAL PAR L'ASSURANCE CHÔMAGE EN PÉRIODE D'INTERMISSION : Nous sommes disponibles pour travailler, nous devons être payés !**
- **LA TAXATION DES CONTRATS COURTS ET L'AUGMENTATION DES COTISATIONS PATRONALES POUR FINANCER L'ASSURANCE-CHÔMAGE**

**DISCUTONS-EN, AVEC NOS COLLÈGUES, AVEC NOS CAMARADES  
DE LA CGT INTÉRIM ET DE L'UL CGT DE MASSY  
ET POURSUIVONS LA MOBILISATION DANS LES ENTREPRISES EN MENANT LES ACTIONS  
NÉCESSAIRES POUR FAIRE VALOIR NOS DROITS ET NOS REVENDICATIONS.**

### CONTACTS

Union Locale CGT de Massy : René-Marc JILET - Tel : 06 74 83 02 74

Section syndicale CGT CIBLEX : Madou BELHEGUETE - Tel : 07 68 13 71 34

CGT Intérim : Laetitia GOMEZ - Tel. : 07 69 32 20 38

## PÉTITION (à compléter et à remettre aux délégués syndicaux)

### Je soutiens :

- L'augmentation du SMIC à 1 800 euros
- Les revendications portées par la CGT

- Pour être informé, je souhaite recevoir les journaux de la CGT Intérim
- Je souhaite être embauché en CDI par l'entreprise utilisatrice

Mme/M. (Nom et prénom) .....

Agence d'intérim : ..... Nombre de contrats de mission et durée : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° tél. : ..... E-mail : .....

Le ..... / ..... / .....

Signature :